

## Audio avec la Directrice Générale – 9 juillet 2021 nos questions et remarques

### Point sur la situation sanitaire

1/ Problématique des ASA en DDI : une fois de plus ça a été compliqué... et les difficultés venaient parfois de cadres CCRF !

2/ Parmi les conséquences, nos camarades des Antilles nous ont fait remonter leur forte demande que se développent les formations et surtout les JTR en visioconférence au moins pendant la fin de cette crise sanitaire ceci afin de leur éviter décalage horaire, tests PCR et les 7 heures avec le masque pendant le vol. Ce type de fonctionnement pourrait, après échange entre la formations et les agent·es domien·nes, être maintenu si le bilan est jugé satisfaisant.

### Campagne d'Évaluation

**Solidaires** renouvelle ses remarques sur l'absence, par une partie de l'encadrement tant en DDI qu'en Pôle C, de la prise en compte ou d'une faible prise en compte, de la crise sanitaire et des alertes ETO à l'occasion de la campagne d'évaluation.

Il est indispensable d'anticiper dès aujourd'hui la future campagne d'évaluation et également de profiter de la réunion des cadres pour refaire passer le message, comme il faudra anticiper la campagne des promotions 2022.

### Programmation des enquêtes - PNE

Pour **Solidaires** le PNE, comme l'a dit à maintes reprises, n'a pas suffisamment été allégé (soit tout simplement adapté à la réalité d'une année marquée par la crise sanitaire, des demandes préfectorales et des alertes à répétition). Localement, les collègues n'ont bien souvent même pas été mis au courant qu'une révision avait lieu en début de second semestre !

Vous aviez annoncé il y a quelques semaines que vous auriez avec la hiérarchie un point de situation sur le PNE et une possible révision de celui-ci. La non-parution d'une information sur le sujet nous fait penser qu'aucune décision n'a été arrêtée à ce jour. Qu'en est-il ?

A **Solidaires** nous le réaffirmons le PNE n'a pas été assez allégé, il n'a pas été adapté suffisamment à la réalité d'une année marquée par la crise sanitaire, la multitude de demandes préfectorales et des alertes à répétition. Un statuquo mettrait donc encore plus les agent·es sous tension, et par là même les services, particulièrement, mais pas que, sur le côté alimentaire.

### Missions - Organisation

- Oxyde d'éthylène :
  - Un retour d'expérience va s'imposer au second semestre.
  - Par ailleurs, quelles mesures vont être prises pour renforcer l'Unité d'Alerte, particulièrement en sous-effectif en ce moment. Il semblerait que plusieurs collègues concerné·es soient arrêtées.
- **Solidaires** renouvelle sa demande d'arrêt immédiat de toutes les démarches en cours (de manière plus ou moins occulte) sur l'inter-départementalité, que vous avez encore essayé de vendre à Toulouse hier.
- Situation des collègues victimes des restructurations induites par les SGC (13) : y-a-t-il des avancées sur le sujet ?
- Hausse de la charge de travail des enquêtrices et enquêteurs avec la fin des secrétariats dans des départements concernés. Ce besoin d'avoir des secrétariats dédiés à nos

missions est nié par la DG, et les conséquences du départ des secrétaires ne sont pas prises en compte : report de charge de travail).

- Export à Lesquin : quelles conséquences pour l'éventuelle arrivée d'un gros opérateur à proximité de Lille ?
- Habilitations sur les jauges : **Solidaires** dénonce une nouvelle mission qui risque fort d'induire une charge supplémentaire de travail sans l'effectif nécessaire. Une habilitation qui intervient alors que de nombreux contrôles ont été menés... et qu'en parallèle, des procédures sur le non-respect de l'encadrement des prix de GHA et de masques tombent ! **Solidaires** dénonce l'amateurisme gouvernemental sur ces sujets !
- Bonnes pratiques cosmétiques : Pourquoi ces contrôles pour lesquels les personnels CCRF n'ont pas d'habilitation ?

### Questions diverses

- Elections 2021 : rien dans les DDI... ministère partiellement absent sur celles des DREETS, que fait Bercy ?
- Promotions 2021 : il faudra tirer les leçons de cette campagne qui ne s'est pas déroulée dans les meilleures conditions... **Solidaires** dénonce le fait que les directions ne sont pas obligées de classer tout le monde lors des prochaines promotions et du délai initialement donné aux collègues pour postuler.
- Quelle réponse au courriel des OS représentatives à la DGCCRF adressé à la Directrice Générale concernant la prime « formateur permanent » à l'ENCCRF ?

### Affectations stagiaires

**Solidaires** partage le constat que la situation actuelle est source de nombreuses tensions, cette année en a encore été la preuve. Au-delà du nombre de recours au classement, force est de constater que des collègues stagiaires ont préféré « choisir » des affectations qui ne leur convenaient pas mais qui étaient pour eux « moins pires » que d'autres...

**Solidaires** le rappelle, la cause n'est pas en soi le système d'auto-affectations en tant que tel, mais le fait qu'aucune règle claire ne permette ces départages. Les stagiaires doivent se débrouiller entre elles et eux, il n'y aura pas de « juge de paix » puisque tel n'est pas le rôle du facilitateur. Soulignons au passage que la direction se tient bien à l'écart de la mêlée. Neutralité ou abandon ?

La conséquence est que les stagiaires intègrent dès la rentrée que les notes auront un rôle primordial en fin d'année, ce qui lance une course au bachotage, encouragée par la direction sous couvert de performance, et que le climat délétère que cela peut engendrer est pour le moins nuisible aux apprentissages, à l'esprit de corps et à la cohésion des promotions...

L'absence de retour suite au groupe de travail du 27 avril 2021, l'absence de document de travail en préalable à cette réunion du 9 juillet, nous font craindre un statu quo qui serait négatif pour la prochaine promotion.

Pour **Solidaires** :

- L'auto-affectation ne doit pas être écartée, à la condition d'une part d'être expliquée par l'Ecole dès le début de la scolarité, et d'autre part que soient définis des critères de départage en cas de situations nécessitant d'y recourir ;
- L'introduction de critères sociaux satisfierait une revendication de **Solidaires**, qui à son congrès de 2018 revendiquait « ... une affectation déconnectée de la notation et basée sur des règles de priorités calquées sur celles utilisées pour les mutations » ;
- La prise en compte de tout ou partie des notes obtenues « à date » est écartée par **Solidaires** pour des raisons en lien aussi bien avec la cohésion de groupe que du risque d'inégalités de traitement engendrées ;
- La prise en compte des notes ou du classement au concours paraît moins problématique.